

[Texte]

sort of smoothed out a lot of the problems that were there, many of which were created by this Minister. We have the example again of the 10,228 incidents of alleged violations involving an ANO having to do with aeronautical communications standards and procedures order, which is referred to at page 2255 of *Hansard* in a motion under Standing Order 43 which was put by my colleague from Central Nova. We have this kind of a climate. It is not very healthy. The Minister and his officials say, "all is well; you need not worry". I am telling you, Mr. Chairman, that Canadians are worried, and particularly the travelling public. I think we are dealing here very recklessly with the lives of the travelling public. I think the Minister and his officials should get with it and clean up the mess.

We have asked for a public inquiry; we think we should have a public inquiry; we think there is a story that has to be told here and we do not think that the Ministry of Transport and the Minister are doing their job adequately. Therefore, I move that the departmental administration program under Vote 1 be reduced by \$22,000 and that an interim report to this effect be made to the House of Commons no later than Tuesday, March 13. That \$22,000 incidentally, Mr. Chairman, is an amount equal to the Minister's salary. I am sorry, that should be March 14, 1979.

The Chairman: Excuse me, Mr. Minister, as the member is well aware, we do not have a quorum at the moment. I will ask my Clerk just to verify the motion. Once we have the quorum, we can decide whether or not the motion will be in order. In the meantime I will allow the Minister to respond to the questions by Mr. Mazankowski.

Mr. Minister.

Hon. Otto E. Lang (Minister of Transport, Government of Canada): Mr. Chairman, I am going to want Mr. McLeish to comment in some detail on the two questions, both of the report and of air safety because I think they are both very important, particularly the latter. I can only characterize as continuing irresponsibility Mr. Mazankowski's contribution to trying to make the travelling public feel ill at ease. I think that has to be put into proper perspective.

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, on a point of order.

The Chairman: Order, please. Mr. Mazankowski on a point of order.

Mr. Mazankowski: On a point of order. Once again the Minister chooses to use words such as "irresponsibility, falsehoods", etc. Mr. Chairman, I am not the one who advocates a policy of user pay, and abuses the transportation system of his own department. I am not the one who flies nannies around on DND aircraft.

The Chairman: Order, please, order please Mr. Mazankowski, order.

[Traduction]

avons aussi l'exemple des 10,228 présumées infractions concernant une ordonnance sur les normes et méthodes des communications aériennes qui est mentionnée à la page 2251 du *Hansard* à titre de motion ayant recours à l'article 43 du Règlement proposé par mon collègue de Central Nova. C'est le genre de climat assez malsain qui règne à l'heure actuelle. Malgré cela, le ministre et ses collaborateurs disent que tout va bien et que nous n'avons pas besoin de nous inquiéter. Je vous assure, monsieur le président, que les Canadiens sont inquiets, surtout le public qui voyage. J'estime que nous traitons les vies de ces derniers de façon très cavalière. C'est pour cette raison que le ministre et ses collaborateurs devraient se mettre à la tâche et remédier à toute cette situation.

Nous avons demandé qu'on tienne une enquête publique, car nous estimons cela nécessaire; nous estimons qu'on doit révéler certaines choses et à cet égard, le ministère des Transports et le ministre lui-même ne se sont pas acquittés convenablement des fonctions qui leur sont dévolues. Je propose donc qu'on réduise de \$22,000 le programme d'administration ministérielle du au crédit 1 et qu'un rapport provisoire relatif à cela soit présenté à la Chambre des communes, au plus tard, le mardi 13 mars. Incidemment, monsieur le président, cette somme correspond au salaire accordé au ministre. Je m'excuse, cela devrait se lire le 14 mars 1979.

Le président: Je m'excuse, monsieur le ministre, le député ne l'ignore sans doute pas, mais nous n'avons pas de quorum en ce moment. Je vais donc demander au greffier de vérifier si la motion est recevable. Et une fois que nous aurons le quorum, nous serons en mesure de décider si nous pouvons la recevoir ou non. Entre-temps, je vais permettre au ministre de répondre aux questions posées par M. Mazankowski.

Monsieur le ministre.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur le président, je vais demander à M. McLeish de répondre de façon détaillée aux deux questions, c'est-à-dire de parler du rapport et de la sécurité aérienne car j'estime qu'il s'agit là de deux domaines très importants, particulièrement le dernier. Je ne peux m'empêcher de considérer les propos tenus par M. Mazankowski comme irresponsables étant donné qu'il tente par là de faire naître des craintes chez le public-voyageur. Je crois que tout cela doit être mis en perspective.

M. Mazankowski: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. M. Mazankowski, un rappel au Règlement.

M. Mazankowski: Rappel au Règlement. Une fois de plus, le ministre utilise des termes tels que «irresponsables, faussetés» etc. Monsieur le président, ce n'est pas moi qui préconise le système de transport de son propre ministère. Ce n'est pas moi qui transporte des gardiennes d'enfants dans des avions du ministère de la Défense.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît, à l'ordre, s'il vous plaît. Monsieur Mazankowski, à l'ordre, s'il vous plaît.